

GAP TALLARD DURANCE

VOTRE MAGAZINE

PRINTEMPS 2023

#16

Communauté d'Agglomération
GAP•TALLARD•DURANCE



ÉCONOMIE

Alpes Sanitherm,
un fleuron du bâtiment

> P 11

TOURISME

Changement de braquet
pour l'office de tourisme

P 14 > 15

MOBILITÉ

Une enquête sans précédent
pour connaître vos besoins

P 20 > 21

DÉCHETS

Face à la flambée
des coûts,
chacun doit agir

P 16 > 19





Panorama blanc

De Bayard au col des Guérins, en passant par Gleize ou Charance, Gap-Tallard-Durance est un beau terrain de jeu pour le sport outdoor. En hiver, neuf itinéraires de raquette à neige sont proposés sur le territoire par l'office de tourisme. Ici, entre Gleize et Charance, une balade en raquettes permet de jouir d'un panorama exceptionnel sur tout le territoire de Gap-Tallard-Durance.

Photo M.Viau / Office de tourisme Gap Tallard Vallées



L'impératif de réduire nos ordures ménagères

Nous avons malheureusement pris l'habitude, ces derniers mois, d'entendre le refrain incessant des prix qui augmentent. En faisant nos courses, en remplissant le réservoir de notre voiture, en payant notre facture de chauffage, en achetant des matériaux pour des travaux... La guerre en Ukraine a un impact sur notre quotidien, mais il faut aussi y voir les conséquences de la crise du Covid et les problèmes prégnants de recrutement.

Tout augmente et nos déchets aussi ! Leur collecte, leur transport et leur traitement coûtaient moins de 2 M€ l'an dernier ; la facture dépassera 2,7 M€ en 2023. Et ce sans compter la taxe qui nous frappe pour chaque tonne d'ordures ménagères que nous enfouissons au Beynon. Au total, la note pour la Communauté d'agglomération, et donc pour les contribuables de notre territoire, va flamber : près de 900 000 € supplémentaires !

Nous avons pourtant tous le pouvoir d'éviter l'explosion des coûts. C'est un pouvoir qui peut s'exercer de manière simple. Je dépose systématiquement mes bouteilles en verre dans les conteneurs verts. Mes prospectus, journaux et feuilles de papier vont dans le bac bleu. Je trie tous mes emballages, qu'ils soient en plastique, en métal ou en carton, dans le bac jaune. Je composte mes épluchures et mes déchets verts pour les utiliser dans mon jardin. Régulièrement, je me rends dans une déchetterie avec des objets encombrants ou qui n'ont pas leur place dans les conteneurs de tri (jouets, mobilier, bois, gravats...). Des gestes simples du quotidien qui peuvent tout changer pour l'environnement d'une part, mais aussi, soyons pragmatiques, pour notre feuille d'impôts.

Car, aujourd'hui, il y a encore beaucoup trop de verre, de papier et d'emballages dans nos poubelles d'ordures ménagères, que nous allons enfouir alors que plus de 60% sont soit recyclables, soit compostables... L'an dernier, notre territoire a produit 13 500 tonnes d'ordures ménagères, qui ont dû être enfouies sans aucune valorisation et en nous exposant à une taxe qui augmente chaque année. Dans le même temps, le tri sélectif est en léger recul pour la première fois en 20 ans.

Que ce soit par civisme, par conscience environnementale ou simplement en pensant au coût que cela nous évitera de supporter, nous devons être beaucoup plus vigilants avec nos déchets. Trions, compostons, réagissons ! C'est une nécessité.

Roger DIDIER

Président de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance

Directeur de la publication :
Roger Didier.

Textes :
Services de la Communauté d'agglomération, communes, Agence de communication Kangourou.

Photos :
Stéphane Demard (Communauté d'agglomération), communes de l'Agglomération, Eloïse Thomas, Marine Viau, Rémi Fabrègue, Julien Planche (Phytosem), Bastien Roux, Adobe Stock, Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (Direction de la gestion des déchets, Direction de la culture, Direction de la communication), Office de tourisme Gap Tallard Vallées, Agence Kangourou.

Réalisation graphique :
À l'Atelier.

Impression :
Perfectmix- Photoffset.

Plein cadre, Édito et Brèves



P 2 > 5

L'Agglo en action



P 9 > 15

- > Économie : des prêts d'honneur pour 109 créateurs d'entreprise
- > Quels sont les nouveaux projets accompagnés par l'incubateur Gaaap ?
- > Alpes Sanitherm, un fleuron qui sait s'exporter
- > Agriculture : elles cultivent des plantes aromatiques et médicinales
- > Tourisme : l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées change de braquet

Perspectives



P 20 > 25

- > Mobilité : une enquête sans précédent pour connaître les besoins des habitants
- > Les futures véloroutes en bonne voie
- > Contrat territorial de relance et de transition écologique : Une feuille de route pour l'Agglo et ses 17 communes
- > Après des chantiers, revégétaliser avec des espèces locales
- > Une solution pour faciliter la location d'un logement

La Vie des communes



P 6 > 8

- > L'actualité des communes de l'Agglomération

Le dossier



P 16 > 19

- > Déchets : pour maîtriser la flambée des coûts, chacun doit réagir

Découvertes et Art de vivre



P 26 > 29

- > Portraits : Nicolas Latil et Romain Roche à fond dans leur passion
- > Itinérance : le belvédère de Charance en raquettes
- > Agenda

Vie pratique



P 30 > 31

- > Les numéros utiles
- > Consignes de tri



Gap-Tallard en force au Mondial de l'ULM

Début septembre, le Pôle national vol montagne, l'un des douze pôles de la fédération française d'ULM (FFPLUM), basé à l'aérodrome Gap-Tallard, a participé au Mondial de l'ULM à Blois, avec la participation de l'Agence de développement des Hautes-Alpes. L'occasion de promouvoir le territoire et ses entreprises liées aux ULM telles AéroMax (maintenance ULM), Beringer (freins et roues pour l'aviation générale) ou G1 Aviation (constructeur d'ULM 3 axes).



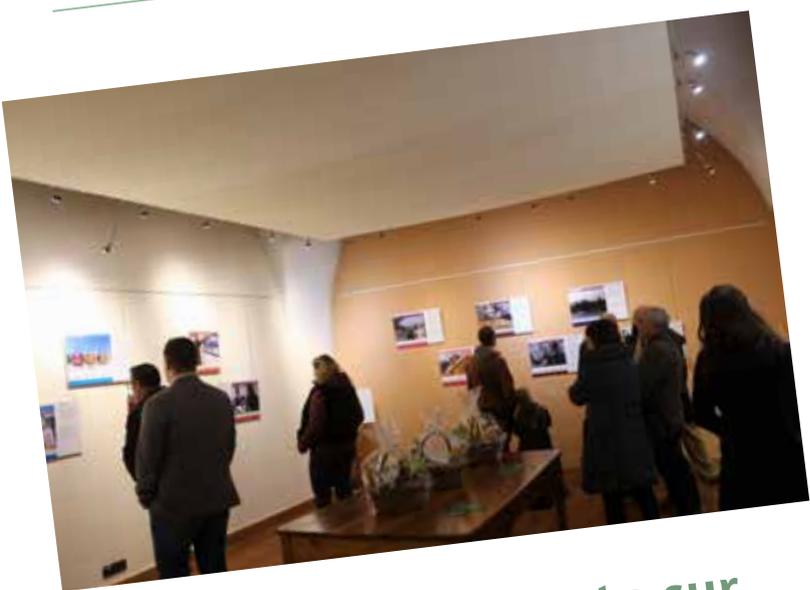
Une série TV en tournage à Gap-Tallard

La série TV policière « Simon Coleman », réalisée par Nicolas Copin avec Jean-Michel Tinivelli et Flavie Pean, s'est installée sur l'aérodrome de Gap-Tallard pour le tournage du deuxième épisode de la saison deux, « Le Saut de l'ange ». Seize figurants et plusieurs prestataires de l'aérodrome ont participé à cette semaine de tournage, en janvier.

Un nouveau programme Leader en projet



L'actuel programme européen Leader Pays gapençais s'achèvera fin 2024. Les quatre intercommunalités concernées (dont l'Agglomération Gap-Tallard-Durance) ont élaboré une nouvelle candidature sur la période 2023-2027, intitulée « Un territoire à partager, un avenir en commun », au terme d'une concertation très active pour affiner le contenu des futurs appels à projets. La réponse du comité régional devrait être connue sous peu, ainsi que le montant des fonds européens octroyés. S'il est validé, ce nouveau programme sera engagé fin 2023.



Une expo itinérante sur le Leader Pays gapençais

Sur le territoire du Pays gapençais, le programme européen Leader a permis la concrétisation de plus de 100 projets adaptés aux besoins locaux. Une expo photographique a été conçue pour expliciter le programme et ses réalisations en les rendant visibles auprès des habitants. Présentée dans un premier temps à l'hôtel de ville de Gap, fin novembre, elle est appelée à sillonner l'ensemble du territoire (Gap-Tallard-Durance, Buëch-Dévoluy, Serre-Ponçon Val d'Avance et Champsaur-Valgaudemar) tout au long de l'année.

TERRITOIRES

Fouillouse



Risque d'incendie : la commune va investir dans des « bâches à eau »

En matière de défense contre l'incendie, l'actualité dramatique de cet été a montré l'ampleur des risques à prendre en considération. La commune de Fouillouse dispose déjà d'un réseau de bornes d'incendie, réparties en différents points du village. Elle est consciente que ce réseau ne suffit pas à lui seul à répondre aux besoins, notamment pour les hameaux et les fermes isolées, mais elle est dépendante de la ressource en eau, qui est désormais une compétence de l'Agglomération. Pour améliorer la capacité de défense incendie, la commune a souhaité s'entourer de l'expertise de différents

services (Sdis, DDT, ONF, Agglomération, IT05...). Il est ressorti de ces rencontres et échanges un schéma raisonnable avec le positionnement d'un certain nombre de « bâches à eau », mises à disposition du Sdis et qui couvriraient le cœur du village et les écarts de la commune.

Le conseil municipal a placé cet investissement comme prioritaire. La commune se réserve cependant la possibilité de l'étaler sur plusieurs exercices en fonction de ses capacités d'investissement et des subventions qu'elle aura pu obtenir.

Esparron



Une citerne souple pour la défense contre l'incendie

Le réseau de lutte contre l'incendie d'Esparron, alimenté par le réservoir d'eau potable d'une capacité de 25 m³, ne correspondait plus aux normes en vigueur. Le conseil municipal a décidé de le moderniser en installant une citerne souple de 120 m³ alimentant un poteau d'aspiration, suivant les recommandations du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) et le référentiel national de défense extérieure contre l'incendie. L'emplacement a été choisi avec les services du Sdis 05, ce qui a amené la commune à acquérir une parcelle privée.

D'un montant de 31 362,50€, les travaux, réalisés par une entreprise de Barillonnette, ont été financés grâce aux subventions de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance (6 272,50€ dans le cadre du fonds de concours), du Département (5000€) et de l'Etat (9 408,30€ au titre de la DETR).

L'installation est opérationnelle depuis le 15 décembre 2022.

Contact : 06 14 76 78 34.

Sigoyer



Saison bien remplie à la Maison du col des Guérins

La Maison du col des Guérins a fermé ses portes le 30 septembre après une saison estivale bien remplie. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Un relevé des passages automobiles et pédestres, installé par le Conseil départemental au cours de l'été, montre, pour la période du 12 août au 2 octobre : 2463 passages de voitures (soit une moyenne de 143 passages par jour). Pour les piétons, 4514 montées et 3772 descentes sur les sentiers menant à Céuzette, 7289 montées et 6125 descentes sur le sentier conduisant à la fa-

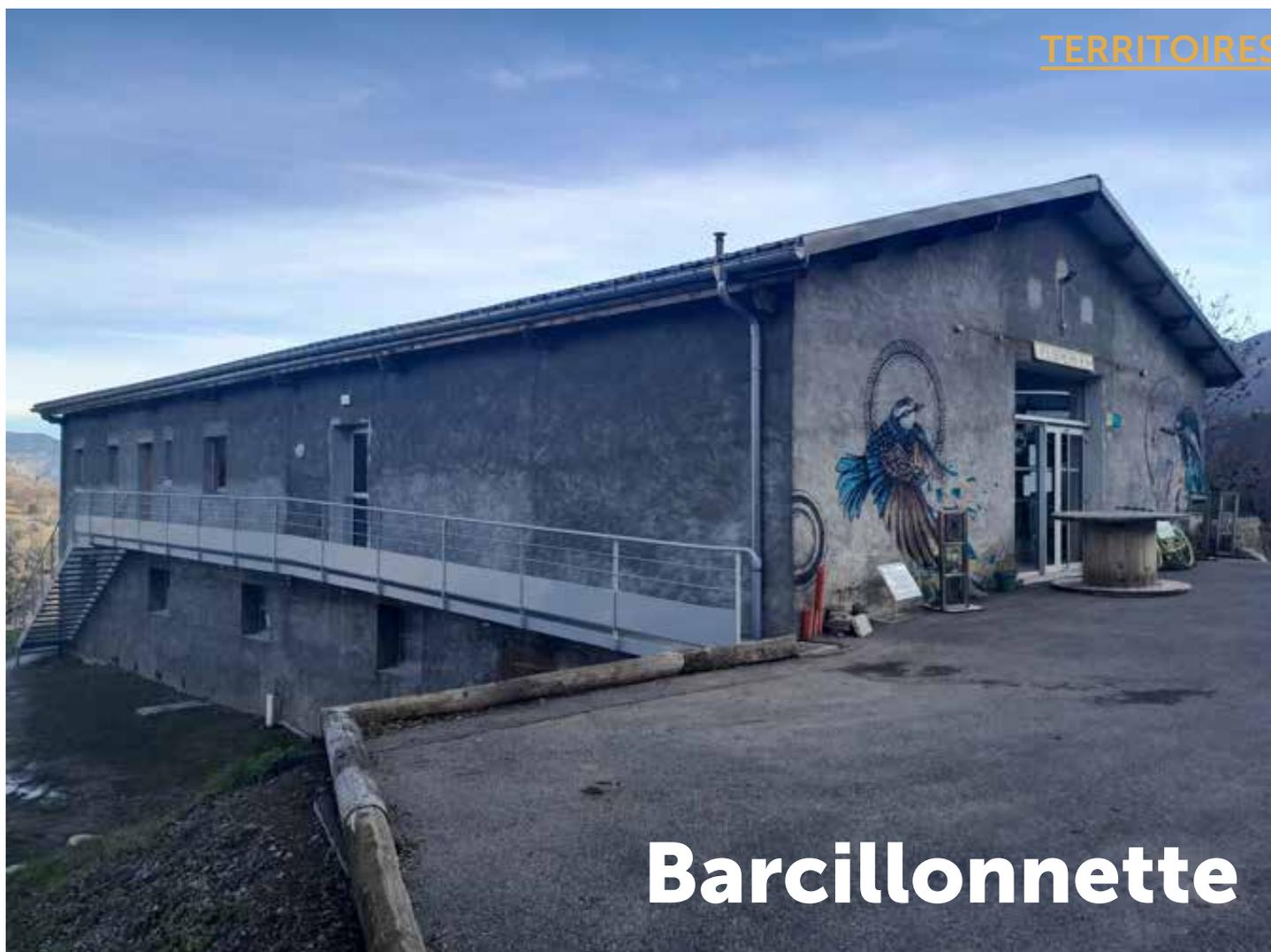
laise, 2879 montées et 1394 descentes au départ du parking des blocs.

Autant dire qu'Elsa et Mattéo, les deux saisonniers embauchés pour la saison, n'ont pas chômé entre l'accueil et la multiplicité des renseignements demandés, la gestion des emplacements de camping, l'entretien et le nettoyage du site, la vente de topos divers (escalade, randonnées, VTT...).

Et après le 30 septembre, le travail ne s'est pas arrêté puisque les deux ouvriers com-

munaux ont réensemencé les portions de pelouses sous la pinède, mises à mal par la forte sécheresse estivale et fait quelques travaux d'automne.

Du 27 décembre au 2 janvier, la Maison du col des Guérins a de nouveau ouvert ses portes, permettant aux enfants de s'exercer sur le mur d'escalade intérieur et offrant à tous un espace convivial (voire même une salle hors sac) après la balade ou le ski.



Barcillonnette

« La Bergerie », un projet structurant pour le village

Avec ses 300 m² au sol sur deux niveaux, « La Bergerie », acquise par la commune en 2016, est un espace relativement grand. A partir de l'acquisition de cet ancien bâtiment agricole, la municipalité a ouvert plusieurs axes de réflexion sur son usage : espace de coworking, installation d'artisans ou d'ateliers agricoles, espace socio-culturel, gîte touristique avec espace bien-être et sportif... Toutes ces pistes se sont avérées décevantes ou impossibles à financer, du fait du peu d'activités économiques, de l'éloignement géographique de la commune et de ses faibles ressources.

Une association « Et si nous » a sollicité la municipalité pour trouver un local pouvant accueillir un « café associatif ». Cette association a obtenu une subvention de la Fondation de France pour l'équipement. Aussi la commune a-t-elle décidé d'aménager une partie de la « Bergerie » pour ce

projet. Tenu par des bénévoles, ce café fête sa première année d'ouverture qui marque une pleine réussite par un taux de fréquentation remarquable, réactivant le lien social. Ce local a également une vocation socio-culturelle avec son espace de 110 m² pouvant accueillir 80 personnes. Il peut être aussi un lieu de restauration.

Construire l'avenir

Après l'aménagement du café, la commune souhaite valoriser le reste du bâtiment par un projet englobant plusieurs enjeux : proposer des « services aux habitants » en même temps qu'aux touristes, accroître l'attractivité du territoire tout en préservant la ruralité, développer un tourisme 4 saisons, consolider le patrimoine communal et l'offre de locations. Le tout dans le respect de la transition énergétique et écologique.

Une enquête auprès de tous les habitants de Barcillonnette a été

menée l'été dernier. De cette enquête sont ressortis les besoins suivants : salle de sport et espace de soin ; point-accueil avec quelques produits de première nécessité ; atelier de petites réparations ; espace de bureautique ouvert à tous... Quelques porteurs de projet se sont aussi manifestés : des souffleurs de verre, deux personnes souhaitant développer une activité de restauration...

Au terme de cette démarche participative, un projet structurant pour Barcillonnette a ainsi pu être construit. Il comporte la réhabilitation d'un logement communal dans le haut du bâtiment ; l'aménagement du bas (salle de sport et gym douce, espace de soins, ateliers de petites réparations, atelier communal) ; l'aménagement de la maison des cantonniers ; la création d'un local bureautique-coworking au sein de la mairie.

TERRITOIRES

Tallard

L'espace France services inauguré

Les nouveaux locaux de l'espace France Services de la commune de Tallard ont été inaugurés le 9 décembre par le préfet Dominique Dufour et le maire, Daniel Borel, en présence du sénateur Jean-Michel Arnaud et de responsables des structures partenaires.

Un aboutissement après plusieurs mois de travaux visant à réhabiliter ce bâtiment, ancienne école de Tallard, qui accueille aujourd'hui, en plus de l'Espace France Services au rez-de-chaussée, des agents administratifs de la commune de Tallard, dont la police municipale et le service urbanisme. À l'étage se trouvent le reste des services administratifs et techniques de la commune ainsi que la direction générale des services.

Un projet d'aménagement des berges de la Durance

C'est le gros projet de Tallard pour l'année 2023 ! Un très beau projet d'aménagement et de valorisation des berges de part et d'autre du pont de la Durance devrait débiter prochainement.

Réalisé par la commune en partenariat avec le SMAVD (Syndicat mixte d'aménagement du Val de Durance), il prévoit, en plus d'aménagements sportifs et ludiques, des aires de valorisation patrimoniale, naturelle et écologique ainsi qu'un théâtre de verdure d'une capacité de 200 personnes. Ce nouvel équipement ouvrira de nouvelles perspectives pour une programmation culturelle et festive, complémentaire avec

l'offre proposée par la cour d'honneur du château.

La zone du projet se divise en deux secteurs : à l'amont du pont de la route départementale, le secteur est destiné à une vocation sportive (aménagement d'un circuit d'initiation au VTT et d'un parcours sportif) ; le secteur à l'aval accueillera l'amphithéâtre pour les manifestations, l'aire de jeux, buvette, cheminement piéton et mobilier de détente, des panneaux d'interprétation du milieu Durancien et du patrimoine historique de Tallard et l'aménagement écologique d'une zone humide.



Des candélabres solaires au quartier du Riou

Le développement durable et les économies d'énergie sont depuis longtemps au cœur des préoccupations de la municipalité de La Saulce, qui a, dès 2020, équipé tout le quartier du Riou de candélabres solaires. Ce projet, réalisé en deux phases, a été financé avec le concours du Département (21 111 €) et de la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance (12 236 € au titre du fonds de concours) pour un montant total des travaux de 53 455 € HT.

« Ce quartier récemment urbanisé ne bénéficiait pas d'éclairage public, nous avons fait une étude de faisabilité qui nous a montré que l'option candélabres solaires n'était pas beaucoup plus onéreuse que l'aménage-

ment conventionnel qui nécessitait beaucoup de travaux de VRD, indique le maire, Roger Grimaud. Et comme nous souhaitons nous engager le plus possible dans une démarche écoresponsable et d'économie d'énergie, nous n'avons pas hésité à choisir l'option solaire, qui par ailleurs nous permettait de ne pas augmenter nos dépenses énergétiques. »

La commune a aussi engagé une étude pour réaliser un relanternage en leds de son éclairage public conventionnel (250 candélabres environ) avec pour objectif une économie de près de 80% de la consommation. Les travaux seront réalisés dès ce printemps si les aides demandées sont obtenues.

Un dispositif pour les papiers d'identité

Après le dispositif « France Services » très apprécié, les Saulcetiens mais aussi tous les habitants du territoire sud de l'agglomération Gap-Tallard-Durance peuvent désormais faire faire et refaire leurs papiers d'identité à La Saulce.

« Notre objectif était de faciliter la vie au quotidien de nos administrés et plus largement aussi des habitants des villages alentours, nous jouons ainsi notre rôle de bourg centre », précise le maire, Roger Grimaud.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez contacter le 04.92.54.20.13 ou par courriel à mairie@lasaulce.fr.

Des prêts d'honneur pour 109 créateurs d'entreprise

En 2021 et 2022, près de 1,2 M€ ont été prêtés à taux 0% pour une centaine d'entreprises du territoire par Initiative Alpes Provence. L'Agglomération contribue activement à ce dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprise.

Initiative Alpes Provence est une plateforme de financement des créateurs et des repreneurs d'entreprise. En 2021 et 2022, ce sont ainsi 109 entreprises du territoire Gap-Tallard-Durance qui ont bénéficié d'un accompagnement, avec le soutien financier de la Communauté d'agglomération. Près de 1,2 M€ de prêts d'honneur à taux 0% leur ont été attribués permettant la création ou la sauvegarde de 241 emplois.

Initiative Alpes Provence propose un accompagnement global aux créateurs et repreneurs. Il s'agit de les accueillir, de les orienter, de les aider dans leur projet d'entreprise, y compris dans l'émergence de celui-ci grâce au programme

In'Cube, et sa structuration financière. La plateforme attribue un prêt d'honneur sans intérêts et sans garanties, qui permet le renforcement des fonds propres des créateurs et repreneurs d'entreprise. Ce prêt d'honneur, attribué par un comité d'agrément, facilite ensuite l'accès de l'entrepreneur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise d'Initiative Alpes Provence et son travail approfondi mené en amont. La plateforme assure ensuite un appui au démarrage, à la fois par un suivi technique, le parrainage par des chefs d'entreprise expérimentés et la mise en réseau. Les entreprises aidées affichent, en moyenne, un taux de pérennité de 92 % après trois ans d'existence.

En chiffres

Sur les deux années 2021 et 2022, Initiative Alpes Provence a accordé, sur le territoire de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance :

- 210 prêts d'honneur
- 14 primes In'Cube (42 000 €)
- 1 195 000 € de prêts à taux 0% au profit de 109 entreprises.

Cela représente 241 emplois (172 créés et 69 sauvegardés) et 10,3 millions réinjectés sur le territoire de l'Agglomération avec les 9 millions de cofinancements bancaires.

La Communauté d'agglomération verse une subvention annuelle de 23 900 € à Initiative Alpes Provence.

Des porteurs de projet mis à l'honneur

28 porteurs de projet de l'agglomération ont pu se féliciter de ce coup de pouce déterminant dans leur aventure entrepreneuriale lors d'une mise à l'honneur organisée dans les locaux de la Communauté d'agglomération, le 22 octobre dernier à Gap. Accueillis par Roger Didier, président de l'Agglomération, et Jean-François Gonidec, président d'Initiative Alpes Provence, en présence de nombreux maires du territoire, ces créateurs et repreneurs d'entreprises ont reçu symboliquement

28 porteurs de projet du territoire accompagnés par Initiative Alpes Provence ont été mis à l'honneur à la Communauté d'agglomération.

le chèque qui leur a été octroyé. Ces rencontres permettent aussi de favoriser le réseau des chefs d'entreprise que la plateforme a accompagnés, financés, suivis et de renforcer les liens avec les différents partenaires. « Le réseau est un des principaux facteurs clés de réussite de nos porteurs de projet », souligne d'ailleurs Sylvaine Tabouret, vice-présidente d'Initiative Alpes Provence pour l'antenne de Gap.



Jean-Claude Burgot, qui a repris un garage auto à Gap, a été félicité par Roger Didier et Jean-François Gonidec notamment.

+ d'infos :

Initiative Alpes Provence
18 rue Carnot à Gap.

Tél. : 04 92 43 21 68

mail : contact.gap@initiativealpes-provence.org

site internet : www.initiativealpes-provence.org

Quels sont les nouveaux projets accompagnés par l'incubateur Gaaap ?

Les créateurs de neuf start-ups développent leur projet au sein de Gaaap, dont deux à Tallard. Six d'entre eux ont rejoint l'incubateur depuis novembre dernier. Voici leur projet.



Julie Ramadanoski / Inari (French Weightlifting Club)

Développeuse web et coach d'haltérophilie, Julie Ramadanoski souhaite créer une application pour motiver les pratiquants de musculation/haltérophilie en veillant à leur régularité et en les récompensant par gain de NFT (argent virtuel à valeur réelle). Elle cible les amateurs d'applications/jeux sur smartphone et les pratiquants de sports indoor.



Tara Morhi-Cotti et Jérémy Yvinec / Refuge

Refuge est une application mobile (IOS et Android) de référencement de refuges et cabanes de montagne. Le plus réside dans une fiche détaillée des services et conditions d'accès pour chaque refuge, de multiples cartes (dont une 3D) incluant tous les types de sentiers menant au refuge et le référencement de refuges à l'international. L'application est prête à être publiée sur les « stores ».



Clément Pinet / Jarock's

Jarock's est une marque française de gourdes, théières et produits de lithothérapie basée à Gap. La démarche de Clément Pinet est née de la rencontre entre la recherche du bien-être à travers la lithothérapie et la volonté de pouvoir démocratiser les bienfaits des pierres pour tous dans un objet design de la vie de tous les jours. Il vend ses produits sur les marchés et sur www.jarock-s.com.



Emma Bridiers / Emmatech3D

Emmatech3D est une entreprise spécialisée en impression 3D au service des industriels de tous secteurs et des particuliers. Diplômée de Polyaéro et accueillie par la couveuse Activie à Gap, elle développe l'impression de modèles 3D (petites et moyennes séries, usinage, prototypes, pièces uniques) et le design des idées de ses clients en 3D.



Alexandre Blanc / Néal Ingénierie

Diplômé de Polyaéro, Alexandre Blanc crée un cabinet d'études en ingénierie mécanique : analyse de faisabilité, conception assistée par ordinateur, analyse structurale, mise en plan aux normes ISO et création de modèles 3D pour la prévisualisation de produits. Il a également pour projet de faire connaître l'ingénierie en la désacralisant et en la rendant accessible et compréhensible à tous.

Quatre autres projets sont toujours accompagnés par l'incubateur Gaaap :

- Darween, transition et résilience climatique.
- IVI (Installation vérification intuitive), application accompagnant auto-écoles et élèves dans les démarches de vérification du permis de conduire ;
- Kompapou, la marque des enfants pour faire comme papa ;
- CYM le VTT en bois, dont le modèle Genesis a été homologué fin 2022.

Alpes Sanitherm, un fleuron qui sait s'exporter

Alpes Sanitherm
GÉNIE CLIMATIQUE
www.espcp-sanitherm.fr

Daniel Serres, directeur technique, et Mikaël Milbled, directeur général d'Alpes Sanitherm.

Fondé à Gap en 1951, le spécialiste du génie climatique est installé depuis dix ans à La Saulce. Si les sanitaires et le chauffage des opérations résidentielles constituent une partie importante de son activité, Alpes Sanitherm s'est aussi affirmé dans l'industrie et le secteur hospitalier.

En parcourant le grand bâtiment blanc qui borde l'A51, on passe de l'open space où s'alignent les écrans d'ordinateurs et les plans techniques en 3D à l'atelier où ces dessins prennent vie, au rythme du crépitement du poste à souder. Et en se penchant sur l'épaule de ces spécialistes du génie climatique, on entre sans forcément le savoir dans une chambre stérile d'hématologie à l'institut Paoli-Calmettes de Marseille, un banc d'essai d'Airbus Helicopters à Marignane, un atelier d'Iter à Cadarache, une résidence de tourisme de 277 appartements 4 et 5* à L'Alpe d'Huez ou un programme HLM aux Orres.

En plus de 70 ans d'existence à Gap puis à La Saulce, Alpes Sanitherm s'est affirmé comme un acteur majeur des métiers du génie climatique et du sanitaire dans le Sud-Est de la France. « Nous avons un large spectre, du logement (sanitaire, chauffage, traitement d'air...), qui représente environ 60%

de notre activité, au tertiaire et à l'industrie, secteurs dans lesquels nous nous sommes diversifiés depuis plusieurs années », explique Mikaël Milbled, directeur général d'Alpes Sanitherm. L'entreprise a aussi développé un savoir-faire dans le milieu hospitalier.

« Nous faisons valoir nos savoir-faire dans la conception »

Si Alpes Sanitherm intervient régulièrement dans des projets résidentiels importants des Hautes-Alpes, « on s'exporte bien aussi », sourit le dirigeant. Notamment dans les Bouches-du-Rhône et le Var, où la société travaille souvent pour Altarea, le deuxième promoteur immobilier français, mais aussi dans les stations des Alpes du Nord. « Nous nous positionnons aussi sur les marchés globaux de performance (MGP) », souligne M. Milbled. « Nous ne sommes pas que des installateurs. Nous faisons

valoir nos savoir-faire au niveau de la conception-réalisation. Nous avons même la capacité d'accompagner nos clients dans les démarches de CEE (certificats d'économie d'énergie), qui peuvent leur permettre de financer en partie un investissement lourd pour limiter la consommation. »

Alpes Sanitherm réalise 12 à 14 M€ de chiffre d'affaires par an et emploie une cinquantaine de salariés (30 sur les chantiers et 20 dans son bureau d'études, ses services administratifs et ses chargés d'affaires). Si l'entreprise est exposée à l'inflation des prix du matériel (« Nous avons subi jusqu'à 50% d'augmentation sur les radiateurs », relève Daniel Serres, directeur technique), la polyvalence de ses activités lui assure une « une certaine sécurité », reconnaît Mickaël Milbled.

L'entreprise veille aussi à transmettre les savoir-faire de ses compagnons : « Nous avons toujours accueilli des jeunes, voire des moins jeunes, pour les former et les intégrer », témoigne le directeur général. « Nous sommes aussi ouverts sur la diversification des parcours. Nous recherchons avant tout la motivation. Et il y a un vrai ascenseur social possible : la très grosse opération que nous avons conduite dernièrement à L'Alpe d'Huez a été gérée par un conducteur de travaux qui était entré comme apprenti dans l'entreprise. »



L'entreprise conçoit et réalise les installations de distribution des fluides et d'extraction de la chaleur d'un banc d'essai d'Airbus Helicopters à Marignane.

Elles cultivent des plantes aromatiques et médicinales

Depuis un an, Marie Tartarat et Jeanne Bernardon ont lancé la culture d'une vingtaine de plantes. Elles commercialisent des sachets de tisane en attendant de tenter aussi des conserves. Rencontre avec deux passionnées qui ont changé leurs horizons.

Pour Marie Tartarat et Jeanne Bernardon, l'agriculture est née d'un désir. Un BTS de gestion et protection de la nature en poche, Marie a d'abord travaillé à la ferme pédagogique de Jarjayes avant de rejoindre une entreprise aéronautique de Gap-Tallard. Mais elle s'est toujours passionnée pour les plantes. Après dix ans dans le journalisme, Jeanne, attirée par l'agriculture alternative, a un temps pensé se lancer dans le maraîchage mais les difficultés rencontrées par des amis l'en ont dissuadée. C'est leur rencontre à la faveur d'une colocation à La Freissinouse qui a été le déclic des « Céüselles ».

La propriétaire du terrain que Marie louait pour ses chevaux a été séduite par leur projet de cultiver des plantes à tisane. Au printemps 2022, un tiers de cette parcelle de 1,2 hectare a donc été mis en culture avec une vingtaine de plantes aromatiques et médicinales. Le thym, l'hysopé ou le romarin ne commenceront à produire que cette année, mais la mélisse, la camomille, la verveine, la menthe poivrée, la citronnelle ou la capucine ont permis aux deux cultivatrices de proposer leurs premiers mélanges de plantes sèches en sachets à la fin de l'année.

« Cette phase de test a été plutôt concluante et nous conforte dans notre volonté d'aller plus loin », confie Marie Tartarat. Malgré la sécheresse, « nous n'avons quasiment aucune perte en culture. La terre argileuse a des contraintes, mais elle a l'avantage de bien retenir l'eau, ce qui a été bénéfique l'été dernier. Nous avons aussi eu recours à du broyat de jeunes branches (BRF) pour limiter l'arrosage. » Elles ont pu récolter jusqu'à fin novembre.

Les voisins mettent la main à la pâte

Le duo s'est aussi rapproché d'autres producteurs du Buëch et du Val de Durance : « On essaie de s'entendre entre nous pour les débouchés. Les plants viennent aussi du Buëch. » Dans le même esprit, les « Céüselles » peuvent s'appuyer sur un vrai réseau de proximité : « Comme nous ne sommes pas encore mécanisées, l'agriculteur d'à côté a labouré le terrain. Un voisin nous prête une serre, un autre accueille le séchoir chez lui », salue Jeanne Bernardon.

Accompagnées par la coopérative d'activité et d'emploi Mosaïque pour le démarrage de leur activité, les « Céüselles » ont déjà largement écoulé leurs premiers sachets de tisane en vente directe.



Marie Tartarat et Jeanne Bernardon ont utilisé des plants locaux pour cultiver une vingtaine de plantes aux Richiers.

« Le bouche-à-oreille fonctionne relativement bien », constatent-elles. Elles souhaitent par la suite être présentes dans des commerces locaux et des maisons de pays, et également fournir des métiers de bouche en plantes fraîches. « Nous réfléchissons aussi à la labellisation », indique Jeanne. « Pour le moment, même si nous ne sommes pas certifiées, nous suivons les principes du bio. »

L'objectif est d'agrandir (un peu) la surface de culture cette année et d'élargir l'activité à une conserverie artisanale : « Nous disposons d'un laboratoire. Nous voudrions préparer des recettes en achetant des invendus de primeurs bio après les marchés et en les assaisonnant avec nos plantes. Notre but est aussi d'éviter des déchets de fruits et légumes. Les recettes s'adapteront aux produits que nous pourrions récupérer. » Les deux cultivatrices prévoient aussi de recourir à la traction animale au printemps, avec le concours d'Equi'Grimpe. Et d'investir dans une « petite mécanisation » pour la préparation du terrain « et pour porter des charges, car on a quand même souffert », sourit Marie.



Rencontres décontractées entre professionnels du tourisme

C'est à un drôle de rendez-vous que les partenaires professionnels du territoire ont été conviés, le 15 novembre dernier, par le « club Pro' » de l'office de tourisme Gap Tallard Vallées... Transformés en agents secrets dans les rues de Gap, avec sacs à dos, équipements spéciaux et documents secrets, ils ont tenté, avec une bonne partie de l'équipe de l'office de tourisme, de résoudre les énigmes de cet escape game outdoor concoctées par Oziris Agency.

Un moment d'échanges conviviaux avant que chacun ne présente son activité professionnelle et ses projets en partageant tourtons et jus de fruits locaux. Les professionnels ont pu prendre note des services proposés par l'office de tourisme, des informations et outils mis à leur disposition.

Trois nouveaux parcours d'orientation à Céüse

Trois nouveaux parcours d'orientation au départ de la maison de Céüse au col des Guérins, à Sigoyer, ont été inaugurés le 16 octobre. Pour les randonneurs et trailers, une grande boucle d'environ 9,5 km avec un dénivelé de 625 m permet de rejoindre les crêtes. Pour les familles, amis, débutants comme confirmés, une variante est prévue avec un petit itinéraire en boucle et un dénivelé positif maximum de 400 m. Pour les personnes à mobilité réduite, un itinéraire adapté, le premier à Céüse, est accessible en Joëlette.



Ce circuit permanent d'orientation né sous le signe de la transition écologique a pour objet de valoriser une pratique de loisir récréative respectueuse de la nature et des équipements sobres et durables. Imaginé par l'association Idées de demain, en partenariat avec le pôle universitaire de Gap, il bénéficie du soutien des Offices de tourisme Sources du Buëch et Gap Tallard Vallées.

Ces itinéraires sont praticables grâce à un kit d'orientation (livret seul ou accompagné d'une boussole personnalisée) en vente à l'accueil de la Maison de Céüse et dans les Offices de tourisme Sources du Buëch et Gap Tallard Vallées. Le livret comprend six cartes dont trois au départ de Manteyer et trois au départ de Sigoyer.



Gap Tallard Vallées au salon de l'escalade à Grenoble

La falaise de Céüse et son massif ont été mis en avant au salon de l'escalade, qui s'est déroulé les 18 et 19 novembre à Alpexpo à Grenoble, grâce au stand de Gap Tallard Vallées, avec le soutien de l'Agence de développement des Hautes-Alpes. Laurent Girousse, spécialiste de ce site de renommée mondiale et guide de haute montagne, et Jonas Miniscalco, agent Itinérance et sentiers de la Communauté d'agglomération, ont pu répondre aux questions des visiteurs mais aussi dévoiler le « Carnet d'escalade en famille », édité par l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées.

L'Office de tourisme Gap Tallard Vallées change de braquet

Après avoir décroché la marque Qualité Tourisme, en septembre, l'Office de tourisme intercommunal a été classé en catégorie 1. Un challenge réussi, mais qui n'est qu'un préalable à l'objectif de faire de Gap Tallard Vallées une véritable destination touristique.

La volonté est de développer un tourisme vertueux autour de sites préservés du territoire.

Solène Forest, vice-présidente de la Communauté d'agglomération et présidente de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées, et Régis Alexandre, son directeur, ne sont pas peu fiers d'avoir relevé ce challenge. L'Office de tourisme intercommunal

est désormais au plus haut niveau. Le 1er septembre dernier, il s'est vu attribuer la marque Qualité Tourisme, préalable indispensable à son classement en catégorie 1, le plus haut niveau existant, qu'il a obtenu le 10 novembre.

Par le passé, les Offices de tourisme de la ville de Gap et de l'ancienne Communauté de communes de Tallard-Barillonnette étaient classés en catégorie 3. Mais, aux termes de la loi NOTRe, le tourisme est devenu une compétence obligatoire de la Communauté d'agglomération et la fusion des Offices du territoire a entraîné la perte de tous les classements antérieurs. Dans le même temps, des critères plus exigeants sont apparus et notamment l'obligation d'obtenir la marque Qualité Tourisme pour prétendre à la catégorie 1.

« Cela représente 296 critères de qualité à remplir aussi bien en termes de compétences des équipes et de formation, que de qualité de l'accueil et de l'information », explique Régis Alexandre. « L'Office de tourisme a été structuré de manière professionnelle et nous avons aménagé de nouveaux locaux pour notre bureau de Tallard, ce qui était un passage obligé. Il y a eu une série d'audits et de visites mystère tant dans nos locaux qu'à distance, en français, en anglais et en espagnol. » Les efforts ont payé avec l'obtention de « Qualité Tourisme », marque d'État délivrée par la direction gé-

Les bureaux d'accueil labellisés « Tourisme et Handicap »



Des banques d'accueil et des présentoirs adaptés sont destinés aux visiteurs en situation de handicap à Gap et à Tallard.

L'accueil des personnes en situation de handicap fait partie des engagements de l'Office de tourisme Gap Tallard Vallées qui vient de renouveler la marque « Tourisme & Handicap » pour l'accueil de Gap et de l'obtenir pour celui de Tallard, dans ses locaux inaugurés il y a un an.

La marque a été attribuée pour les quatre types de handicaps identifiés : auditif, mental, moteur et visuel. Les deux bureaux sont ainsi équipés de boucles auditives, de banques d'accueil et de présentoirs adaptés, avec des pictogrammes visuels correspondant aux différents besoins. De la documentation adaptée est également disponible (guide des services et loisirs accessibles, parcours découverte du centre historique de Gap, adapté aux personnes à mobilité réduite, guides découvertes en gros caractères et en braille...). Des conseillères en séjour ont par ailleurs bénéficié de formations spécifiques, notamment en langue des signes française.

nérale des entreprises (ministère de l'Économie).

Grâce à l'obtention de cette marque, l'Office de tourisme a pu prétendre à son classement en catégorie 1. « Cela signifie que nous avons le même niveau de compétences, les mêmes critères de qualité, les mêmes formations que les offices de tourisme des grandes villes ou des stations de sports d'hiver par exemple », souligne Régis Alexandre. « Cela permet aux communes qui le peuvent de prétendre à leur classement en communes touristiques, comme Sigoyer, ou en communes classées Station de tourisme à l'instar de Gap et Tallard », complète Solène Forest.

« Ce classement est un point de départ »

« Ce challenge a été remporté, mais c'est loin d'être une finalité », insiste cependant le directeur de l'Office de tourisme. « C'est plutôt le point de départ ! Nous sommes dans une démarche de dévelop-

pement. Nous ne sommes plus un syndicat d'initiative ! L'accueil au comptoir, la distribution de brochures, c'est moins de 10% de notre activité. 90% se déroulent en back-office. Nous sommes une agence de développement de l'économie touristique au service des socioprofessionnels et des élus. Cette marque, ce classement montrent que le territoire peut s'appuyer sur une équipe avec des compétences reconnues. »

Cette étape indispensable atteinte, « nous allons sortir des murs, aller sur le terrain proposer nos services aux professionnels, les fédérer pour monter des produits, avoir de la visibilité sur les OTA (Online Tourism Agency ou agences de voyages en ligne) et les places de marchés », annonce Régis Alexandre. « Nous devons aussi faire prendre conscience que nous sommes déjà un territoire de consommation touristique et que nous avons un potentiel de développement pour devenir une destination touristique.

Créer une marque de destination en 2023

Le projet de développer une offre innovante et diversifiée de tourisme durable en montagne sur le territoire de Gap-Tallard-Durance a été retenu dans le cadre de l'Espace valléen, un programme soutenu par l'Union Européenne, l'État et les Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. En 2023, l'un des axes prioritaires est de créer une marque de destination touristique pour ce territoire. « Nous ne sommes pas dans une démarche de tourisme de masse, mais de tourisme vertueux autour de sites préservés », souligne Régis Alexandre, directeur de l'Office de tourisme. « Nous avons des pépites. Nous sommes en mesure de faire du tourisme douze mois sur douze, mais il faut que nous soyons identifiés comme une destination. Nous avons besoin de convaincre 50 000 habitants pour qu'ils deviennent autant d'ambassadeurs, qu'ils partagent cette future marque de territoire. » La présidente de l'OT, Solène Forest, entend aussi faire en sorte « que les professionnels s'approprient cette marque pour leurs produits ». En tout cas, « nous allons être force de propositions ».

Le comité de direction de l'Office de tourisme, qui réunit des élus et des professionnels de Gap-Tallard-Durance, est très impliqué dans cette démarche.



DOSSIER

Déchets : pour maîtriser la flambée des coûts, chacun doit réagir

La collecte, le transport et le traitement des déchets vont subir une hausse de 900 000 € en 2023 dans l'Agglomération, dont près de 800 000 € du fait de l'augmentation des prix des prestataires privés. Dans le même temps, les habitants de Gap-Tallard-Durance sont moins vigilants sur le tri, ce qui augmente encore les coûts. Chacun peut faire un geste pour limiter la hausse de la note !

Les déchets n'échappent pas à la tendance inflationniste du moment. En 2023, le coût de leur collecte, de leur transport et de leur traitement va ainsi subir un bond de 794 000 €. Les marchés négociés avec des prestataires privés pour la collecte, le transport et le traitement (hors déchetteries) atteignent ainsi plus de 2,7 M€ au total au lieu de moins de 2 M€ l'an dernier. Ces augmentations sont notamment dues aux prix de l'énergie, tant pour les transports que pour les automatismes électriques du centre de tri de Manosque. L'Agglomération n'a par ailleurs qu'une faible latitude de négociation, en l'absence de concurrence locale dans ce secteur d'activité.

À cela s'ajoute l'augmentation programmée de la TGAP (Taxe générale sur les activités polluantes), qui s'applique à chaque tonne d'ordures ménagères enfouie afin d'inciter les collectivités à être plus efficaces en matière de tri et limiter ainsi la production de déchets. La TGAP progresse chaque année : de 45 € par tonne en 2022, elle passe cette année à 52€. Elle sera de 59€ l'an prochain

de 65€ en 2025. Or, l'an dernier, ce sont 13 500 tonnes de déchets qui ont été enfouies sur le site du Beynon, à Ventavon. Cette année, l'Agglomération devrait verser 104 000 € de plus qu'en 2022 au titre de cette taxe.

Le tri sélectif en baisse pour la première fois depuis 2001

Dans le même temps, alors que ces coûts flambent, les habitants de l'Agglomération sont moins vigilants sur le tri. Pour la première fois depuis sa mise en place en 2001, le tri sélectif a en effet enregistré une baisse en 2022. Très légère au niveau des emballages (-0,3%), cette baisse est beaucoup plus nette pour le verre et le papier. Le tonnage des ordures ménagères, qui sont enfouies au Beynon, a quant à lui progressé de 2,3% l'an dernier. Autre indicateur de cette mauvaise tendance, l'augmentation de près de 10% des refus de tri, qui atteignent désormais près de 21% du tri sélectif dans les « bacs jaunes » (lire l'encadré).

Bacs jaunes : 21% du contenu n'ont rien à y faire



Le contenu des « bacs jaunes » de tri des emballages est transporté au centre de tri de Manosque. Sur les 1341,2 tonnes qui y ont été transportées, 277,8 tonnes ont fait l'objet d'un « refus de tri », soit 20,7%. Pourquoi ? « On trouve régulièrement des sacs d'ordures ménagères dans les bacs jaunes », observe Laurent Panella, directeur adjoint du service à la Communauté d'agglomération. « La poubelle jaune, ce ne sont vraiment que des emballages, qu'ils soient en plastique ou en métal. Mais les objets en plastique hors d'usage comme les jouets et les pots de fleurs ne sont pas admis. Ils doivent être déposés en déchetterie où il existe des filières de recyclage spécifiques, financées par les fabricants. »

Rappelons aussi que les emballages doivent être jetés en vrac dans les conteneurs jaunes, et jamais en sacs. De la même façon, il ne faut pas qu'ils soient imbriqués entre eux.

En cas de « refus de tri », c'est une double peine qui s'applique. Non seulement, le transport à Manosque et le tri doivent être financés par l'Agglomération, mais celle-ci doit également supporter le coût de l'enfouissement de ces déchets. De plus, elle ne perçoit bien évidemment pas de subvention des éco-organismes. « Au final, cela coûte encore plus cher à la collectivité et donc au contribuable », souligne Frédéric Louche, vice-président de l'Agglomération en charge des déchets.

Le tri sélectif a enregistré un léger recul en 2022. Pourtant, 30% du contenu des poubelles grises pourraient être recyclés et 30% sont des biodéchets qui pourraient être compostés.

Focus

Biodéchets : une étude pour définir des solutions adaptées

La Communauté d'agglomération va lancer cette année une étude sur les biodéchets (déchets de cuisine et de table, déchets végétaux) afin de définir les solutions les plus performantes tout en limitant les coûts. Parallèlement, une usine de méthanisation, qui pourrait produire du gaz à partir des biodéchets, est à l'étude à Gap.

Dès à présent, il est aussi possible de s'équiper d'un composteur dans son jardin, d'un composteur collectif dans une copropriété ou un établissement scolaire, et également d'un bioseau dans son logement pour stocker et porter ses biodéchets au composteur. De-

puis 2007, plus de 3600 composteurs individuels ont été fournis à des particuliers par l'Agglomération contre une participation symbolique de 15€.

« Le compostage partagé nécessite une vraie motivation », constate Karine Charvin, directrice de la gestion des déchets. « Il faut des éléments moteurs, des personnes relais, qui veillent au bon fonctionnement du composteur. Mais, quand c'est bien suivi, même les copropriétaires qui étaient les plus réfractaires à l'origine, se mobilisent. Dès lors que tout le monde adhère, l'action tient sur la durée. »



Depuis 2007, plus de 3600 composteurs individuels ont été fournis à des particuliers par l'Agglomération.

Pour des démarches partagées, l'Agglomération peut fournir un composteur collectif de 650 litres pour une participation de 30€. La mise en place nécessite préalablement un vote favorable en assemblée générale de la copropriété.

+ d'info :

Pour vous procurer un composteur individuel (15€), collectif (30€) ou un bioseau (2,50€), prendre rendez-vous au 04 92 53 15 85 (Direction de la gestion des déchets, 31 route de la Justice à Gap).



Tous les emballages collectés transitent par le quai de transfert de Saint-Jean où ils sont compactés avant de rejoindre le centre de tri de Manosque.

Quelle est l'organisation du transport et du traitement ?



Le parc de collecte du verre et du papier va continuer à être densifié dans l'Agglomération.

Agir pour éviter que la note explose

« Nous nous devons de réagir », insiste Frédéric Louche, maire de Claret et vice-président de l'Agglomération en charge des déchets. « En 2022, nos recettes ont été insuffisantes pour faire face aux dépenses de collecte, de transport et de traitement. Et l'augmentation très forte des prestations, doublée de la poursuite de la progression de la taxe sur l'enfouissement de nos ordures ménagères, fait que nous devons nous poser la question du montant de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM). Nous n'avons malheureusement pas d'autre marge de manœuvre à ce stade. »

Au demeurant, il faut savoir que le taux de la TEOM de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance (8,65%) est l'un des plus bas des Alpes du Sud. Depuis la création de la Communauté d'agglomération, ce taux a été progressivement uniformi-

sé et aligné sur le niveau le plus bas (celui de Gap). En 2017, les taux étaient ainsi compris entre 10 et 12,52% selon les secteurs de l'ancienne communauté de communes de Tallard-Barcelonnette.

L'objectif est aussi de remobiliser les habitants sur le tri. « Nous devons encourager le geste de tri pour extraire le maximum de déchets de nos ordures ménagères à enfouir », martèle Frédéric Louche. « Nous avons encore des produits valorisables dans nos poubelles », complète Karine Charvin, directrice de la gestion des déchets à la Communauté d'agglomération. « Il y a encore 30% d'emballages plastiques, de verre et de papier dans nos ordures ménagères. » Le parc de collecte du verre et du papier va continuer à être densifié. Et comme « le déchet qu'on ne jette pas est celui qui ne coûte rien », des efforts vont être déployés pour

Les ordures ménagères de l'Agglomération sont collectées par des agents de l'Agglomération. Elles sont ensuite transportées au centre d'enfouissement du Beynon, à Ventavon, comme c'est le cas pour la majorité des intercommunalités des Hautes-Alpes.

Pour ce qui est des emballages, ils transitent tous par le quai de transfert de Saint-Jean, à Gap, après leur collecte dans les bacs jaunes (bacs roulants et conteneurs enterrés). Des semi-remorques les transportent ensuite au centre de tri de Manosque, qui sépare les différentes matières pour les envoyer dans des filières de recyclage qui transforment la matière en nouveaux objets.

Le papier et le verre font l'objet d'une collecte et d'un traitement spécifiques.



« Nous devons encourager le geste de tri pour extraire le maximum de déchets de nos ordures ménagères à enfouir », martèle Frédéric Louche, vice-président de l'Agglomération.

poursuivre le développement des pratiques du compostage individuel et collectif, et réfléchir à la valorisation des biodéchets. Là encore, ce sont potentiellement plus de 30% de déchets qui pourraient disparaître de nos sacs poubelles.

« Il n'y a pas de solution miracle », reconnaît Karine Charvin. « Toutes les solutions sont complémentaires. » Pour Frédéric Louche, « il est très important de mieux optimiser le recyclage de nos déchets. Il est impératif d'être responsable pour nos générations futures. Si chacun y met du sien, cela aura de l'impact. Cela ne suffira probablement pas à faire baisser les coûts mais au moins à empêcher qu'ils n'exploient. Ce sera bon pour la planète et pour le portefeuille des habitants de l'Agglomération ! »

Comment c'est financé ?



La collecte et le traitement des déchets sont financés par les ressources suivantes :

- TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) : 5 967 651 €

La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière pour tous les propriétaires de l'agglomération. Elle est incluse dans les charges en cas de location d'un bien.

- Redevance spéciale campings : 7312 €
- Recettes Quai de transfert de Saint-Jean : 185 864 €
- Recettes Tri sélectif (apports volontaires) : 261 645 €
- Participation des éco-organismes : 429 534 €

Dans le cadre de la responsabilité élargie des producteurs (REP), celui qui fabrique, qui distribue ou qui importe un produit doit prendre en charge sa fin de vie. Le producteur et le distributeur doivent ainsi financer, organiser et mettre en place les solutions de collecte, de réutilisation ou de recyclage appropriées pour son produit. Il verse une contrepartie financière à son éco-organisme pour que celui-ci s'occupe du traitement de ses déchets. Et l'éco-organisme en restitue une partie à la Communauté d'agglomération en fonction du tonnage qu'elle a collecté.

SCHÉMA DIRECTEUR DE LA MOBILITÉ

ORANGE
VALENCE

Mobilité : une enquête sans précédent pour connaître les besoins des habitants

Toutes les mobilités seront prises en compte dans ce document, y compris à vélo ou à pied.

La population de l'Agglomération est consultée sur ses usages et ses attentes en matière de déplacements. L'objectif est d'élaborer un nouveau Schéma directeur de la mobilité et de remettre à plat le réseau de transports urbains.

« **A** lors ça roule ? » questionnent les affiches et les questionnaires diffusés depuis fin janvier dans l'ensemble du territoire Gap-Tallard-Durance. Et c'est le moment ou jamais de partager vos habitudes de déplacement et vos souhaits en la matière. Comment vous rendez-vous au travail, au sport, à l'école de vos enfants, à leurs activités extrascolaires ? Covoiturez-vous ? Utilisez-vous le vélo et sinon pourquoi ? Que pensez-vous des transports en commun à Gap et dans l'Agglomération ?

Dans le cadre de l'élaboration de son nouveau Schéma directeur de la mobilité, la Communauté d'agglomération Gap-Tallard-Durance a lancé une grande enquête auprès des 54 483 habitants du territoire. Vous avez jusqu'au 7 mars pour répondre à ce questionnaire (24 000 ont été distribués dans les boîtes aux lettres) et le déposer dans votre mairie. Vous pouvez aussi accomplir cette démarche en ligne sur www.gap-tallard-durance.fr.

De nouvelles lignes mises en service depuis septembre

En attendant le futur Schéma directeur de la mobilité, qui va entraîner une profonde remise à plat des transports notamment, des améliorations et des nouveautés ont déjà été introduites par la Communauté d'agglomération.

Le 1^{er} septembre, une ligne supplémentaire (n° 31) a ainsi été créée entre Sigoyer, Neffes et Gap, fonctionnant toute l'année, du lundi au samedi matin. Une nouvelle ligne (127) a aussi vu le jour, uniquement en période scolaire, entre Curbans (mairie) et La Saulce (Les Caires), permettant un rabattement sur la ligne 100 pour les collèges et lycées de Gap.

La ligne 100 (La Saulce-Tallard-Gap) bénéficie d'un horaire supplémentaire au départ de La Saulce-Les Caires à 9h05 en direction de Tallard et Gap, toute l'année, du lundi au vendredi.

« Connaître précisément les attentes des habitants »

« C'est une consultation sans précédent à cette échelle », soulignent Roger Didier, président de la Communauté d'agglomération, et Christian Hubaud, vice-président en charge de la mobilité et des transports urbains. « Notre volonté est de mieux comprendre les pratiques de déplacements des habitants et de connaître précisément leurs besoins en matière de mobilité. Cela va permettre au bureau d'études qui nous assiste d'alimenter le diagnostic complet qu'il est en train de réaliser et de nous faire des propositions d'actions, notamment sur l'organisation du réseau de transports urbains à Gap et dans l'Agglo. Nous incluons aussi le vélo, le covoiturage et le projet de tram-train sur lequel nous travaillons activement avec les intercommunalités voisines, de Veynes à Embrun, et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. »

ALORS, ÇA ROULE ?

participez à l'**enquête**
sur la **mobilité**



Barillonnette
Châteauvieux
Claret
Curbans
Esparron
Fouillouse
Gap
Jarjayes
Lardier et Valença
Lettret
La Freissinouse
La Saulce
Neffes
Pelleautier
Sigoyer
Tallard
Vitrolles



La Communauté d'Agglomération
lance son Schéma Directeur
de la Mobilité.

Répondez
en scannant
ce QR Code



ou sur www.gap-tallard-durance.fr

4 réunions publiques les 29 et 30 mars

Mercredi 29 mars

- 18h : **Pelleautier**,
salle polyvalente
- 20h30 : **Gap**, CMCL

Jeudi 30 mars

- 18h : **Tallard**, salle polyvalente
- 20h30 : **Lardier-et-Valença**,
salle polyvalente

toire. Les chauffeurs de l'Agglo en bus et les transporteurs sont aussi associés à la démarche. Des ateliers avec les élus suivront pour fixer les orientations, les priorités et le calendrier de réalisation, en fonction du chiffrage établi par le bureau d'études.

L'objectif du schéma directeur est de développer une mobilité plus durable pour tous les habitants en améliorant l'efficacité des transports en commun, et en favorisant des alternatives à la voiture individuelle, comme le covoiturage, le vélo, la trottinette ou la marche à pied.

Un réseau de covoiturage en projet

Un réseau de covoiturage et d'autostop va voir le jour cette année à l'échelle départementale. L'Agglomération Gap-Tallard-Durance est partie prenante de ce dispositif, qui s'appuiera à la fois sur une plateforme en ligne de mise en relation et sur des points d'arrêt identifiés par une signalisation interactive. Une convention avec Mobicoop, qui a déjà développé un réseau similaire en Chartreuse par exemple, a été signée dans ce sens. Les premiers points d'arrêt du réseau devraient être déployés cet automne.

Après le travail de synthèse de cette enquête, une nouvelle phase de concertation aura lieu les 29 et 30 mars par le biais de réunions publiques sur l'ensemble du terri-



Un volet important du futur Schéma directeur de la mobilité consistera à remettre à plat le réseau de transports en commun de l'agglomération.

Les futures véloroutes en bonne voie

L'Agglomération sera traversée à l'avenir par deux véloroutes (Grenoble-Marseille et Briançon-Avignon). Trois tronçons ont été réalisés ces derniers mois sur le territoire, à Gap et à Tallard. Et les efforts vont se poursuivre.



À Tallard, une voie verte permet désormais de relier le carrefour du pied de la plaine au village.

L'Agglomération est appelée à être traversée par deux véloroutes : la V64 d'intérêt national (Voreppe/Grenoble - Gap - Marseille) et la V862 d'intérêt régional « La Durance à vélo » (Serre-Chevalier - Gap - Avignon). La Communauté d'agglomération et les communes concernées ne relâchent pas leurs efforts pour avancer sur ce projet, en réalisant progressivement des tronçons de voies vertes. L'objectif est aussi bien de faciliter les déplacements du quotidien à vélo ou à trottinette que de bénéficier de l'intérêt touristique que revêtent ces véloroutes.

Trois aménagements conséquents ont été réalisés ces derniers mois. Au nord de Gap, une section de 2,6 km de la V64 a été mise en service entre le col de Manse et les Jaussauds. Les tra-

vaux qui ont été engagés cet été ont permis de conforter certains murs et ouvrages sur le tracé jadis destiné à la voie ferrée entre Gap et Grenoble via le Champsaur, et de revêtir le parcours en bitume sur une largeur de 2,5 mètres.

Au sud de la ville, la véloroute est en cours d'achèvement entre les lacets de la Tourronde et la zone d'activités de la plaine de Lachaup, à la limite de la commune de Châteauvieux.

Plus au sud, le chantier de la « boucle de Tallard » a été engagé cet automne, en bordure de la route départementale 942, entre l'intersection avec la RN 85 et le collège. À terme, cette « boucle » de 3800 mètres environ, dont 1000 m de chaussée partagée (sur le chemin de l'aérodrome, dit aussi « du milieu »), rejoindra la V64 au niveau d'Intermarché.

La réalisation de la future véloroute a été engagée entre la Tourronde et la plaine de Lachaup, cet automne.



Les abris-vélos sécurisés désormais gratuits

Quatre abris-vélos sécurisés, disposant de 20 places chacun, sont à disposition des cyclistes depuis 2021 sur quatre parkings-relais de Gap (parking de Bonne, stade nautique, Tokoro et pôle d'échanges multimodal/gare SNCF). Deux autres sont prévus dans les prochains mois au parking-relais du Sénateur, à Gap, et au parking de covoiturage de Gandière, à La Saulce, qui sera réalisé prochainement par Escota, avec le concours de l'Agglomération.

Jusqu'ici payants, ces abris-vélos n'ont convaincu qu'un nombre limité d'utilisateurs. D'où la décision de la Communauté d'agglomération de les rendre gratuits. Depuis le 6 janvier, les abris sont accessibles 24h/24 et 7J/7 via un système de contrôle d'accès par QR code transmis à l'utilisateur sur son smartphone (abonnement gratuit 1 jour ou 1 mois).

Ces travaux ont bénéficié de financements de l'Union Européenne (Feder), de l'État (fonds mobilité), du Département, de l'Agglomération et des communes concernées.

Les études sont en cours pour les sections 2 (de la plaine de Lachaup à Rochazal) et 6 (de La Saulce à Lardier-et-Valença). Quant à la section 3, entre l'aérodrome et le carrefour de l'A51, elle sera intégrée dans le futur giratoire du pied de la plaine, à Tallard, dont l'État doit engager les travaux cette année.

Une feuille de route pour l'Agglo et ses 17 communes

Le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) a été signé le 14 février entre la Communauté d'agglomération et l'État. 82 opérations en cours ou prêtes à démarrer pourront être soutenues par l'État et une cinquantaine de projets sont encore en maturation.

C'est l'aboutissement de plus de six mois de travail commun entre la Communauté d'agglomération, les 17 communes du territoire et les services de l'État. Le contrat territorial de relance et de transition écologique (CRTE) a été signé le 14 février par le préfet des Hautes-Alpes, Dominique Dufour, la sous-préfète de Forcalquier, Marie-Paule Demiguel, le président de la Communauté d'agglomération, Roger Didier, et plusieurs partenaires, en présence des maires du territoire.

« Nous avons réalisé un travail de terrain avec tous les maires et les deux départements pour établir un plan d'action sur plusieurs années », explique Rémi Costorier, maire de Lardier-et-Valença et vice-président de l'Agglomération. « Toutes les communes ont joué le jeu, c'est l'intérêt du territoire. » Ce contrat résulte en effet d'une volonté de l'État de « mettre en cohérence l'ensemble de ses contractualisations et de ses programmes d'appui » en accompagnant les collectivités territoriales autour d'une feuille de route commune à l'échelle du bassin de vie. Cette démarche est également liée au projet de territoire, en cours d'élaboration au sein de la Communauté d'agglomération.

82 opérations en cours ou prêtes à démarrer d'ici 2026, portées par l'Agglomération ou l'une des 17 communes du territoire, y sont recensées, ainsi qu'une cinquantaine de projets en cours de maturation.



Le contrat a été signé par le préfet des Hautes-Alpes, Dominique Dufour, le président de la Communauté d'agglomération, Roger Didier, et la sous-préfète de Forcalquier, Marie-Paule Demiguel.

Il s'agit de répondre à trois axes prioritaires autour du développement économique, de la transition écologique et de la solidarité territoriale. Dans l'Agglomération, cela se traduit par le développement de nouvelles activités et filières économiques, l'attractivité touristique, la rénovation des bâtiments, le renouvellement des flottes de véhicules, les mobilités douces, la sécurisation de la ressource en eau, la stratégie de traitement des déchets, l'installation de commerces de proximité, l'accès à la santé, le renforcement de l'offre de loisirs, l'aménagement d'espaces de détente ou encore l'accès aux services.

« La Communauté d'agglomération est aujourd'hui un vrai territoire »

Un comité de pilotage associant l'État et les élus, mais aus-

si le Département, la Région et les chambres consulaires, suivra la mise en œuvre de ce contrat, « qui va être évolutif », relève Rémi Costorier. « Les projets ainsi fléchés pour leur cohérence territoriale pourront bénéficier de façon prioritaire des programmes de l'État et d'autres financeurs, comme l'Union Européenne. » C'est aussi la possibilité de pouvoir prétendre au Fonds vert annoncé par le Gouvernement et doté de 2 milliards d'euros supplémentaires pour les opérations liées à la performance environnementale et au changement climatique.

« Nous avons mis en place une méthode dans l'Agglomération », se félicite Rémi Costorier. « Nous travaillons ensemble dans le respect des communes, tout en répondant à une volonté de cohérence territoriale. Cela montre que la Communauté d'agglomération n'est pas qu'une structure de gestion de services, mais aussi un vrai territoire. »



Plusieurs communes de l'Agglomération accueillent des champs de production de graines de Phytosem.

Après des chantiers, revégétaliser avec des espèces locales

Le Conservatoire botanique national alpin (CBNA) de Gap est l'un des promoteurs de « Végétal local », une marque de semences issues de végétaux sauvages. À Châteaufort, l'entreprise Phytosem produit ainsi chaque année 2 tonnes de graines locales pour des chantiers de revégétalisation.

« **P**endant très longtemps, nous avons revégétalisé avec des graines venant d'autres bouts de la planète après des travaux de génie civil ou sur nos pistes de ski », constate Claude Boutron, vice-président de l'Agglomération et président du Conservatoire botanique national alpin (CBNA) de Gap. « Le CBNA a été parmi les moteurs de cette prise de conscience qu'il valait mieux revégétaliser avec des espèces locales. »

Le CBNA est désormais le référent à l'échelle des Alpes de la marque nationale « Végétal local », portée par l'Office français de la biodiversité. « L'objectif est soit de conserver, soit de restaurer », explique Stéphanie Huc, du CBNA. « La méthode est très intéressante car nous déplaçons un écosystème entier provenant d'un espace naturel. » Les végétaux sauvages sont en effet prélevés durablement en milieu naturel. Le CBNA a ainsi acquis une brosseuse qui permet de prélever des graines sans abîmer le milieu. Ces semences sont ensuite multipliées pour être utilisées sur des chantiers ou des opérations

ayant un objectif de restauration écologique. Issues de végétaux sauvages et locaux, qui ont bénéficié d'une longue co-évolution avec la faune et la flore locales, ces graines contribuent ainsi au bon fonctionnement des écosystèmes. Un semencier peut aussi constituer un mélange à partir d'espèces pures : « Cela permet d'obtenir un mélange économiquement viable avec des espèces basiques, qui servent de support à une revégétalisation plus complexe avec les espèces alentours », résume Bertrand Lienard, directeur du CBNA.

Des graines locales produites dans l'Agglomération

Le CBNA a ainsi aidé l'entreprise Phytosem, à Châteaufort, à élaborer des mélanges de graines pour la moyenne montagne et les zones d'altitude. Phytosem produit aujourd'hui 2 tonnes par an de graines locales à Gap, Tallard, La Freissinouse, Pelleautier, Curbans mais aussi dans d'autres sites des Alpes, de la Méditerranée ou du Massif central. Des chan-

tiers de revégétalisation avec des semences Végétal local ont été menés à Gap (barreau de Patac, rocade, pont de la Luysanne) et à Lettret. « La nouvelle piste des championnats du monde de ski alpin à Courchevel a été revégétalisée avec une approche Végétal local », ajoute Claude Boutron. Plus près de nous, c'est le cas à Saint-Léger-les-Mélèzes.

Le CBNA organise des formations pour mettre en place des collecteurs et des cultivateurs de semences. En lien avec le parc national des Écrins, des agriculteurs ont été formés pour effectuer des prélèvements afin de restaurer des prairies dégradées. « Le recours à Végétal local peut être une assurance face à la problématique de la sécheresse », observe Stéphanie Huc. « Ici, à Charance, avec le CBNA et le parc des Écrins, nous avons un pôle d'excellence de la biodiversité qui travaille sur des applications concrètes », se félicite Claude Boutron. C'est précisément pour cela que le renforcement de ce pôle constitue l'une des actions figurant au plan Climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance.

Une solution pour faciliter la location d'un logement

Dispositif encore méconnu, la caution Visale constitue une garantie pour les bailleurs contre les loyers impayés et une facilité pour les locataires.

L'an dernier, plus de 282 000 ménages ont bénéficié de la garantie Visale pour louer un logement. Mise en place par Action Logement, Visale est un dispositif qui permet aux propriétaires d'être couverts en cas d'éventuels impayés (loyers et charges) ou de dégradations de la part de leurs locataires. Il a été créé pour permettre aux personnes ne disposant pas des garanties nécessaires d'accéder à une location. C'est donc un contrat équivalent à une garantie loyers impayés (GLI), qui présente l'intérêt d'être totalement gratuit.

Que couvre la garantie Visale ?

- La garantie Visale couvre 36 mensualités maximum sur toute la durée du bail, renouvellement inclus. Si le logement fait partie du parc locatif social, la limite est réduite à 9 mensualités. Le locataire devra rembourser Action Logement, qui s'est acquittée de ses dettes à sa place.
- Les dégradations locatives sont prises en charge pour tous les nouveaux contrats Visale qui concernent les logements du parc locatif privé (hors parc social ou situés en structures collectives). Visale prend en charge l'équivalent de deux mois de loyer charges comprises à la sortie du locataire. Action Logement se chargera des démarches de recouvrement auprès du locataire.
- Si le propriétaire choisit Visale, il lui est interdit de souscrire une assurance privée loyers impayés.



Visale permet aux propriétaires d'être couverts en cas d'éventuels impayés et aux personnes ne disposant pas des garanties nécessaires d'accéder à une location.

Qui peut bénéficier de la garantie Visale ?

Le locataire entrant dans un logement du parc locatif privé peut :

- Être âgé de moins de 31 ans,
- Être âgé de plus de 31 ans et :
 - Être salarié d'une entreprise du secteur privé et justifier d'un salaire mensuel net inférieur ou égal à 1500 €,
 - Être salarié du secteur privé en mutation professionnelle : CDI en période d'essai ou CDD depuis moins de 6 mois, en promesse d'embauche ou en mutation.
- Quel que soit l'âge du locataire, faire l'objet d'une signature d'un bail mobilité.

Pour un étudiant âgé de moins de 30 ans qui ne justifie pas de ressources, le loyer ne devra pas excéder 600 €/mois. Si le candidat est âgé de moins de 30 ans et dispose d'un CDI, le loyer devra être compris entre 30 et 50% de ses revenus.

Quels types de logements sont éligibles à la garantie Visale ?

Pour pouvoir bénéficier de la garantie Visale, le logement (nu ou meublé) doit constituer la résidence principale du locataire ;

disposer d'un loyer charges comprises inférieur à 1300 € ; être situé dans le parc privé et appartenir à une personne physique (ou une SCI familiale) ou morale (hors organisme HLM). Le logement ne doit, dans ce cas, pas être conventionné à l'APL, mais peut opter pour une convention Anah (hors APL ou prêt locatif social).

Combien coûte la garantie Visale ?

Que vous soyez propriétaire ou locataire, Visale est totalement gratuite. C'est un dispositif financé grâce aux cotisations versées par les entreprises du secteur privé à Action Logement pour aider les salariés et futurs salariés à trouver un logement.

Quid du dépôt de garantie ?

Visale ne prend pas en charge le dépôt de garantie. En revanche, Action Logement propose un autre dispositif (Loca-Pass) pour avancer le dépôt de garantie. Les personnes éligibles sont les salarié(e)s d'une entreprise du secteur privé non agricole et les personnes de moins de 30 ans en cours d'apprentissage (étudiants, formation professionnelle,...) et de recherche d'emploi.

+ d'infos : www.visale.fr

Nicolas Latil et Romain Roche à fond dans leur passion

Les deux pilotes ont encore brillé sur les routes en 2022. Nicolas Latil a remporté la Stellantis Cup en catégorie Expert et Romain Roche la médaille d'or aux FIA Motorsport Games 2022, lors desquels il représentait la France.

Près de 20 ans les séparent, mais la même fougue les habite lorsqu'il est question de prendre place dans le siège baquet de leur voiture de rallye. Nicolas Latil au volant et Romain Roche avant tout dans le rôle essentiel de co-pilote, même s'il ne boude pas son plaisir en pilotant parfois.

Ancien pilote officiel en 1997 et 1998 avec Peugeot et Renault, Nicolas Latil dispute désormais quelques manches du championnat de France des rallyes. Pour la sixième année, il court avec le team CHL Sport auto, qui lui met à disposition une 208 Rally4. L'an dernier, il a réussi le grand Chelem (quatre victoires sur quatre courses en catégorie Expert) sur la Stellantis Motorsport Rally Cup, une formule de promotion organisée par Peugeot.

« Ça me plaît car j'arrive à marier le plaisir, le rapport qualité-prix et être toujours au contact de l'élite française du rallye », témoigne le pilote de Châteauneuf. Qui a aussi remporté en 2022 le Gap Racing... pour la huitième fois.

Quant à Romain Roche, c'est dans la région de Marseille qu'il a décroché la médaille d'or des FIA Motorsport Games en Rally2 avec Mathieu Arzeno au volant d'une Skoda Fabia Evo, en octobre dernier. Ils ont gagné 13 des 14 spéciales sur des routes qu'ils connaissent plutôt bien pour y avoir remporté la Coupe de France

en 2017... Sélectionnés pour représenter la France, ils ont aussi dû briller lors d'une épreuve finale insolite entre les trois premiers du classement sur le circuit Paul-Ricard. « Nous l'avons abordée avec une approche circuit, en nous remettant en question après chaque passage et en utilisant énormément de télémétrie (vidéos, caméras embarquées...), avec l'aide d'un ingénieur gapençais de talent, Rémi Verlaque », explique Romain Roche. « On a gagné avec la manière. »

« Mon plaisir, c'est de gagner ! »

Cette quête de la « gagne » est l'un des points communs entre les deux hommes. Après avoir disputé 200 rallyes, « ma passion est intacte », avoue Nicolas Latil. « Avec du travail, de l'assiduité, de la condition physique et de la passion, on arrive toujours à aller vite, malgré la cinquantaine ! Cela nécessite aussi de bien préparer les rallyes, de travailler avec les

caméras embarquées, c'est une façon de travailler différente. J'ai la chance de faire partie d'un des meilleurs teams français avec des mécaniciens et des ingénieurs de compétition. »

Même approche pour Romain Roche : « Le plaisir découle quand tout est réussi. Je vois ça comme un sport, avec une démarche professionnelle. Bien sûr que la voiture, c'est mon plaisir, mais mon plaisir, c'est de gagner ! »

Cette année, Nicolas Latil sera de nouveau de la partie sur la Stellantis Cup, dès le mois de mars au rallye du Touquet. Viendront ensuite les rallyes des Vosges, du Mont-Blanc et du Var. Il sera aussi au départ du Gap Racing avec une 4 roues motrices turbo.

Quant à Romain Roche, il prévoit de disputer quelques manches du championnat de France et peut-être le rallye de Rome. « Et pourquoi pas préparer l'échéance du Monte-Carlo, qui est de retour. On a coché la date, on est quand même un peu chauvin... »



Nicolas Latil a remporté la Stellantis Cup en Expert



Romain Roche a décroché la médaille d'or des FIA Motorsport Games avec Mathieu Arzeno.

photo : Bastien Roux

Le belvédère de Charance en raquettes

Depuis le belvédère du Rochasson, la vue embrasse les sommets enneigés autour de Gap, du Champsaur, du Parpaillon et des Monges.



Huit autres itinéraires à découvrir en raquettes sur le territoire

- Gap-Bayard : **la forêt de Bayard** (facile, 5 km, dénivelé 105 m, 2h05)
- Gap-Bayard : **la station de Laye** (difficile, 7,5 km, dénivelé 215 m, 3h15)
- Gap-Bayard : **le village de Laye** (moyen, 5,4 km, dénivelé 105 m, 2h05)
- Domaine de Gap-Charance : **le champ du lièvre** (facile, 2 km, dénivelé 105 m, 1h05)
- Domaine de Gap-Charance : **les Serrigues** (moyen, 2 km, dénivelé 65 m, 0h55)
- Domaine de Gap-Charance : **l'intégrale de Charance** (difficile, 6 km, dénivelé 375 m, 3h)
- Col des Guérins : **la grotte des Maquisards** (difficile, 9 km, dénivelé 350 m, 4h30)
- Col des Guérins : **la petite Céüse** (difficile, 5,4 km, dénivelé 270 m, 2h45)

Une balade de deux heures vous permet d'admirer un beau panorama sur Gap et les sommets enneigés depuis le belvédère du Rochasson.

Durée : 1 h 55

Dénivelé : 225 m

Distance : 3,30 km

Difficulté : difficile

Depuis Gap, rejoignez le Domaine de Charance puis continuez jusqu'au canal de Gap, le départ se trouve 500 m après dans un virage en épingle. Parking conseillé : dans le virage en épingle au niveau de la barrière verte.

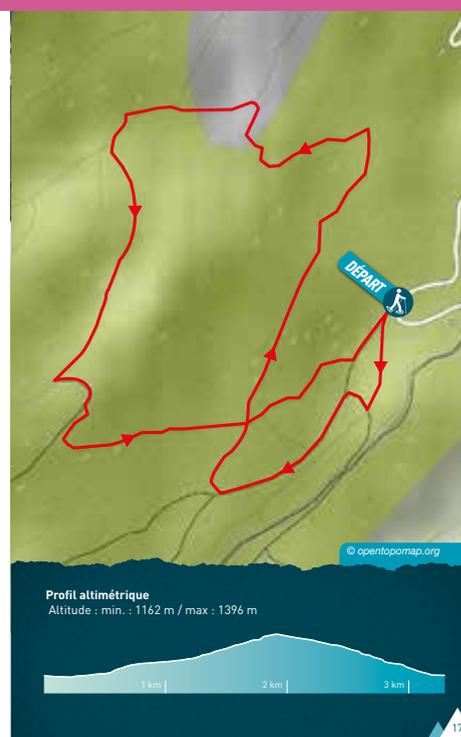
Itinéraire

Balisage pastille rouge

La montée alterne des pentes raides et des portions plus douces jusqu'à rejoindre le belvédère du Rochasson. Une pause bien méritée vous permet de profiter de la vue sur Gap et des sommets enneigés, du Champsaur au Parpaillon et au massif des Monges.

Une descente raide et ludique permet de rejoindre rapidement le point de départ.

Retrouvez le descriptif dans le « Carnet de randos raquettes » en vente à l'office de tourisme (2 €) et accessible gratuitement en ligne sur gap-tallard-vallees.fr.



AGENDA

Du 23 janvier au 29 avril à Gap

EXPOSITION « PAS DE CÔTÉ »

Le Frac et l'école municipale d'arts plastiques de Gap proposent un regard sur les pratiques artistiques en lien avec le sport. Le travail de 11 artistes contemporains est exposé. Leurs œuvres et éditions seront rejointes, en avril, par les productions des élèves en dialogue avec elles.

La Grange (la Placette). Infos : 04 92 53 26 80.

Vendredi 3 mars à 20h à Gap (Le Quattro)

PIERRE PERRET

Pour sa tournée « Mes adieux provisoires », Pierre Perret, 88 ans, n'a rien perdu de sa verve. Il présente ses plus grands succès, accompagné par cinq musiciens.

Vendredi 3 mars à 20h30 à Gap

HOCKEY-SUR-GLACE : GAP/ANGERS

Dans le cadre de la SynergIce Ligue Magnus, les Rapaces de Gap accueillent les Ducs d'Angers.

Alp'Arena. Infos : www.lesrapacesdegap.fr.

Dimanche 5 mars à 14h30

à Gap (Le Quattro)

THÉ DANSANT

Avec Valérie Pouget et Thierry Bonnefous. Entrée possible jusqu'à 17h.

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Mercredi 8 mars à 17h30 à Gap

CONVIVIAL'RéPARE

Dans le cadre des ateliers zéro déchet, venez au centre social de Beauregard (Gap) avec un objet défectueux (petits appareils électriques, informatique, couture) et les pièces détachées. L'objectif sera d'essayer de le réparer dans une ambiance conviviale et solidaire.

Infos : 04 92 53 62 47 ou animateur.beauregard@ville-gap.fr.

Judi 9 mars à 20h30 à Gap (Le Quattro)

JULIEN CLERC

Après « la Tournée des 50 ans » et près de 200 dates en Europe et au Canada, Julien Clerc est de retour avec un concert acoustique, « Les jours heureux ».

Infos : 04 92 53 25 04 - www.lequattro.fr

Samedi 11 mars à Gap

25^e PRINTEMPS DES POÈTES

Chaque année, c'est autour d'un grand thème que les poètes sont appelés à composer. En 2023, c'est au tour des frontières d'être interrogées.

Médiathèque municipale de Gap. Infos : 04 92 53 26 73 – www.mediathèque-gap.fr.

SPECTACLE DE DANSE ET MUSIQUE FLAMENCO

Spectacle de Flamenco avec des artistes professionnels de renommée nationale : Josele Miranda et Jose Fernandez à la danse. Ils seront accompagnés de Jesus de la Manuela au chant et Anton Fernandez à la guitare. Participation d'élèves de l'école de danse Flamenco 05.

Infos : 06 88 22 98 37 - flamenco05gap@gmail.com

Samedi 18 et dimanche 19 mars

à Gap (Le Quattro)

NUIT DU FOLK

La Nuit du folk revient en 2023 avec cinq groupes de grande qualité qui viennent pour vous faire danser. Différents bals et ateliers rythmeront le week-end. Samedi : bal enfants à 18h, bal adapté aux personnes en situation de handicap à 19h, grand bal de 20h30 à 4h. Dimanche : balade, pique-nique et bal en montagne aux alentours de Gap (en fonction des conditions météo).

Infos : nuitdufolk05@gmail.com - www.nuitdufolk05.fr



Samedi 18 mars à 20h30 à Gap (CMCL)

ALOÏSE SAUVAGE

Chanteuse. Actrice. Danseuse. Atrice. Circassienne. Peut-on tout faire à la fois ? Dans son nouveau single, « Focus », Aïoïse Sauvage rappelle son insatiable appétit artistique et son refus de l'hypocrisie.

Infos : 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Mardi 21 mars à 19h à Gap

JOURNÉE DE LA MUSIQUE ANCIENNE - EARLY MUSIC DAY

La journée de la musique ancienne célèbre plus d'un millénaire de musique, à travers des concerts et événements se déroulant simultanément dans toute l'Europe. Pour célébrer cette journée, les professeurs et élèves du département de musique an-

cienne du Conservatoire de Gap vous invitent à un concert gratuit dans la Chapelle des pénitents.

Infos : 04 92 53 25 41 – crd@ville-gap.fr.

Vendredi 24 mars à 20h30 à Gap (CMCL)

LUC FENOLI TRIO

Né à Gap en 1969, Luc Fenoli commence ses études au conservatoire de Gap, où il se passionne pour le jazz, et va poursuivre aux conservatoires de Marseille puis de Paris. Compositeur, interprète et enseignant aux conservatoires de Nice et de Monaco, il a produit son dernier album, « Jazz Time », avec son trio.

Infos : 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Samedi 25 mars à 20h30 à Tallard

DE LA SEXUALITÉ DES ORCHIDÉES

Comédienne buissonnière, Sofia Teillet nous régale avec un spectacle entre conférence et stand up sur un aspect fascinant de la botanique : la reproduction. Après avoir vu ce spectacle, vous n'offrirez plus vos bouquets de la même façon !

Salle des fêtes de Tallard.

Infos : 04 92 52 52 52 - accueil@theatre-la-passerelle.com

Mercredi 29 mars à 20h à Gap (Le Quattro)

FABIEN OLICARD EN SPECTACLE

Le numéro 1 des mentalistes français, Fabien Olicard, est de retour avec son quatrième show : Archétypes. Ce passionné du cerveau va vous surprendre, vous captiver et surtout vous faire exploser de rire.

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Vendredi 14 et samedi 15 avril à 20h30

à Gap (CMCL)

FESTIVAL GAP EN RIRES

1^{er} festival d'humour de Gap. Vendredi : plateau de quatre artistes et samedi, one man show de Mathieu Madenian précédé d'une première partie surprise.

Infos : 07 55 66 63 45 - www.gapenrires.fr





Samedi 13 mai à Gap - Arles

**ESCAPADE ARTISTIQUE :
LA TOUR - FONDATION LUMA**

Centre d'art, de recherche et de production, investi dans l'art contemporain, la fondation Luma est abritée par la Tour, imaginée par Frank Gehry et d'une hauteur de 56 mètres. Transport depuis Gap (départ à 7h45) et visite guidée.

Inscriptions au Guichet unique de la Ville de Gap (04 92 53 24 23) à partir de mi-avril.

Samedi 13 mai à 20h30 à Gap (CMCL)

CONCERT KOLINGA

En 2014, Rébecca M'Boungou rencontre Arnaud Estor, guitariste proche du jazz, du style manouche et côtoyant les percussions mandingues. Sous le charme, Gaël Faye ajoute sa plume et son flow le temps d'un titre, « Kongo ». Aujourd'hui, Kolinga offre un univers musical atypique, porté par l'énergie envoûtante de six musiciens.

Infos: 04 92 53 26 80; www.ville-gap.fr.

Vendredi 26 mai à 20h30 à Gap (Le Quattro)

**GUS ILLUSIONNISTE
EN SPECTACLE**

Charmeur, drôle et passionné, Gus vous invite à son incroyable show. Cet « as » de la manipulation fait apparaître, disparaître et voler les cartes avec une dextérité exceptionnelle. Maître en illusions, il vous surprendra avec des numéros spectaculaires pendant 90 minutes.

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Vendredi 26 mai à 20h30

à Gap (cathédrale)

VINCENT NICLO : RÉCITAL

Après plus d'un million d'albums vendus, neuf albums certifiés Or et Platine, Vincent Nicol, le ténor le plus populaire de France nous propose un récital unique, intime et acoustique dans les plus belles églises et cathédrales de France.

Info : 04 92 52 56 56.

Vendredi 14 avril à 20h à Gap (Le Quattro)

**ORCHESTRE NATIONAL
AVIGNON-PROVENCE**

Flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, cors, trompettes, violons, alti, violoncelles, contrebasses, timbales... et deux figures féminines de la musique classique, réunis au Quattro. Au programme, un voyage haut en couleurs qui nous transporte d'Europe Centrale en Ecosse en passant par la France.

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Samedi 15 avril

à Sigoyer (Maison de Céüse)

**ATELIER D'INITIATION
À L'AROMATHÉRAPIE**

Grâce à l'aromathérapie, apprenez à stimuler votre immunité, éliminer les virus de la maison, prévenir et soigner vos petits maux du froid. Atelier de 15h à 17h : la trousse essentielle. D'autres ateliers sont programmés le lundi 8 mai et le dimanche 18 juin.

Infos : 06 68 60 02 99.

Samedi 29 et dimanche 30 avril à Gap

5^e SALON DE L'ÉLEVAGE

Ce salon a pour but de promouvoir et mettre en lumière l'agriculture de montagne et l'agriculture locale. Au parc de la Pépinière, plus de 400 animaux seront accueillis. Concours bovins et ovins, animations, concours de fromage, marché de producteurs...

Infos : 04 92 52 53 22 - jeunesagriculteurs05@gmail.com

Samedi 13 mai à 20h30 à Gap (Le Quattro)

THÉÂTRE « FALLAIT PAS LE DIRE »

Le couple Pierre Arditi et Évelyne Bouix est de retour dans une pièce écrite sur mesure par Salomé Lelouch. Trottinette, chirurgie esthétique, #MeToo... Tous les sujets sont bons pour un débat ou une dispute. Une comédie efficace où les dialogues fusent, pour notre plus grand plaisir.

Infos : 04 92 53 25 04 ; www.lequattro.fr.

Dimanche 28 mai à Gap

COURSE DE CAISSES À SAVON

Les concurrents ont jusqu'au 6 mars pour candidater à la course de caisses à savon, dont la deuxième édition dévalera les 700 mètres de la Descente. Au programme : vitesse, folklore, sauts et obstacles, DJ, buvettes, animations et démonstrations toute la journée. Info : ville-gap.fr

Jeudi 1er juin à 20h30 à Gap (Le Quattro)

LA BAJON « EXTRATERRIENNE »

Après le triomphe de « Vous Couperez », La Bajon revient avec un nouveau spectacle, encore plus décapant. Cette fois, elle est aux commandes d'une navette spatiale en partance pour les étoiles, et vous êtes l'équipage privilégié de ce voyage inoubliable vers le rire.

Infos : 04 91 80 10 89 ; www.lequattro.fr.



Vendredi 2 au dimanche 4 juin à Gap

FESTIVAL TOUS DEHORS (ENFIN) !

Festival dédié aux arts de la rue, Tous dehors (enfin) ! propose une programmation éclectique et familiale mêlant théâtre, cirque, danse, musique et arts plastiques. C'est aussi une grande fête artistique et populaire qui marque la fin de la saison du théâtre La passerelle et l'arrivée des beaux jours.

Infos : 04 92 52 52 52 ;

www.theatre-la-passerelle.eu.

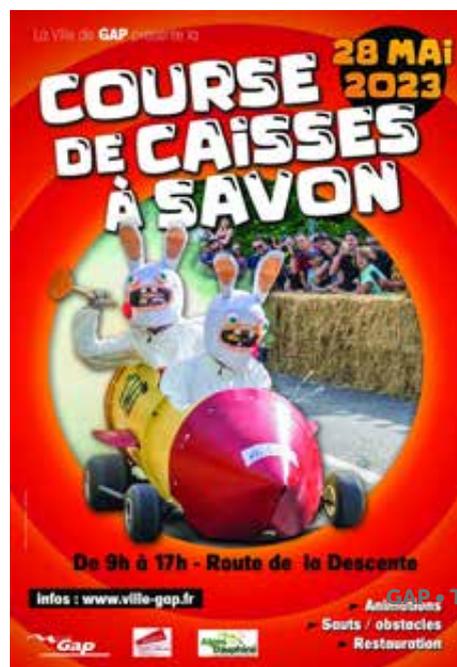
Vendredi 23 au dimanche 25 juin

à Curbans

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
DE BOULES LYONNAISES FFSC**

Demi-journée sport adapté (ateliers découverte du sport boules) le 23 au matin, demi-journée APM école de Curbans (animations et découverte) le 23 après-midi, championnat les 24 et 25, fête votive le samedi 24.

Infos : Réal club de Curbans (06 12 67 49 77).



Mairies

Barcelonnette.....	04 92 54 25 80
Châteauvieux.....	04 92 54 12 13
Claret.....	04 92 68 32 40
Curbans.....	04 92 54 21 87
Esparron.....	09 67 27 24 87
Fouillouse.....	04 92 54 14 23
La Freissinouse.....	04 92 57 80 08
Gap.....	04 92 53 24 24
Jarjayes.....	09 61 24 30 27
Lardier-et-Valença.....	04 92 54 20 49
Lettret.....	04 13 69 00 86
Neffes.....	04 92 57 80 87
Pelleautier.....	04 92 57 87 42
La Saulce.....	04 92 54 20 13
Sigoyer.....	04 92 57 83 31
Tallard.....	04 92 54 10 14
Vitrolles.....	04 92 54 25 66

Communauté d'agglomération

Standard.....	04 92 53 24 24
Bureau d'accueil de Tallard.....	04 92 54 16 66
Déchetterie de Patac (Gap).....	04 92 52 22 45
Déchetterie de la Flodanche (Gap).....	04 92 51 62 18
Déchetterie des Piles (Tallard).....	04 92 54 27 29
Quai de transfert de Saint-Jean.....	04 92 51 41 95
Gestion des déchets.....	04 92 53 15 85
Eau – assainissement.....	04 92 53 15 81
Développement économique.....	04 92 53 24 32
Politique de la ville.....	04 92 53 22 70
Environnement - Agriculture - Agenda 21.....	04 92 53 18 79
Service des gens du voyage.....	04 92 53 24 63
Centre de loisirs intercommunal.....	07 60 31 48 35
Ecole de musique intercommunale.....	04 92 54 16 66

Tourisme

Office de Tourisme Gap Tallard Vallées.....	
à Gap.....	04 92 52 56 56
à Tallard.....	04 92 54 04 29
Domaine de Charance.....	04 92 53 26 79
Station de Gap-Bayard.....	04 92 50 16 83
Maison de Céüse (col des Guérins).....	04 92 46 88 60

Transports

L'Agglo en bus.....	04 92 53 18 19
Zou / Région Sud.....	08 09 40 00 13
.....zou.maregionsud.fr

Numéros d'urgence

Samu.....	15
Police et gendarmerie.....	17
Sapeurs-pompiers.....	18
Appel d'urgence européen.....	112
Sans-abri.....	115
Enfance en danger.....	119
Violence Femmes Info.....	3919
Centre anti-poison de Marseille.....	04 91 75 25 25

Santé

Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud.....	04 92 40 61 61
Accueil des urgences.....	04 92 40 67 01
Maison médicale de garde du Gapençais.....	04 92 52 28 15
Polyclinique des Alpes du Sud.....	04 92 40 15 15
Pharmacie de garde.....	0825 74 20 30 (appel payant)
..... ou www.servigardes.fr
Dentiste de garde.....	04 92 51 94 94

Administrations publiques

Préfecture.....	04 92 40 48 00
Conseil départemental.....	04 92 40 38 00

**Site internet de la
Communauté d'agglomération :**
www.gap-tallard-durance.fr

**Office de tourisme
intercommunal :**
www.gap-tallard-vallees.fr

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



EMBALLAGES EN VERRE À RECYCLER



POTS ET BOCAUX EN VERRE



BOUTELLES EN VERRE



TOUS LES PAPIERS À RECYCLER



ANNUAIRES
ET CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES
ET AUTRES PAPIERS



JOURNAUX
ET MAGAZINES



EMBALLAGES À RECYCLER

QUELQUES RÉGLES À RESPECTER

- > Vider vos emballages sans les laver
- > Ne pas imbriquer vos emballages entre eux
- > Jeter vos emballages en vrac dans les points de collecte sans les mettre dans des sacs

TOUS LES FLACONS ET LES BIDONS



TOUTES LES BARQUETTES



TOUS LES SACS LES SACHETS ET LES FILMS



TOUS LES BRIQUES ET CARTONNETTES



TOUS LES MÉTAUX



Un doute ? Une question ?

Contactez-nous au

04.92.53.15.85

ou sur le site

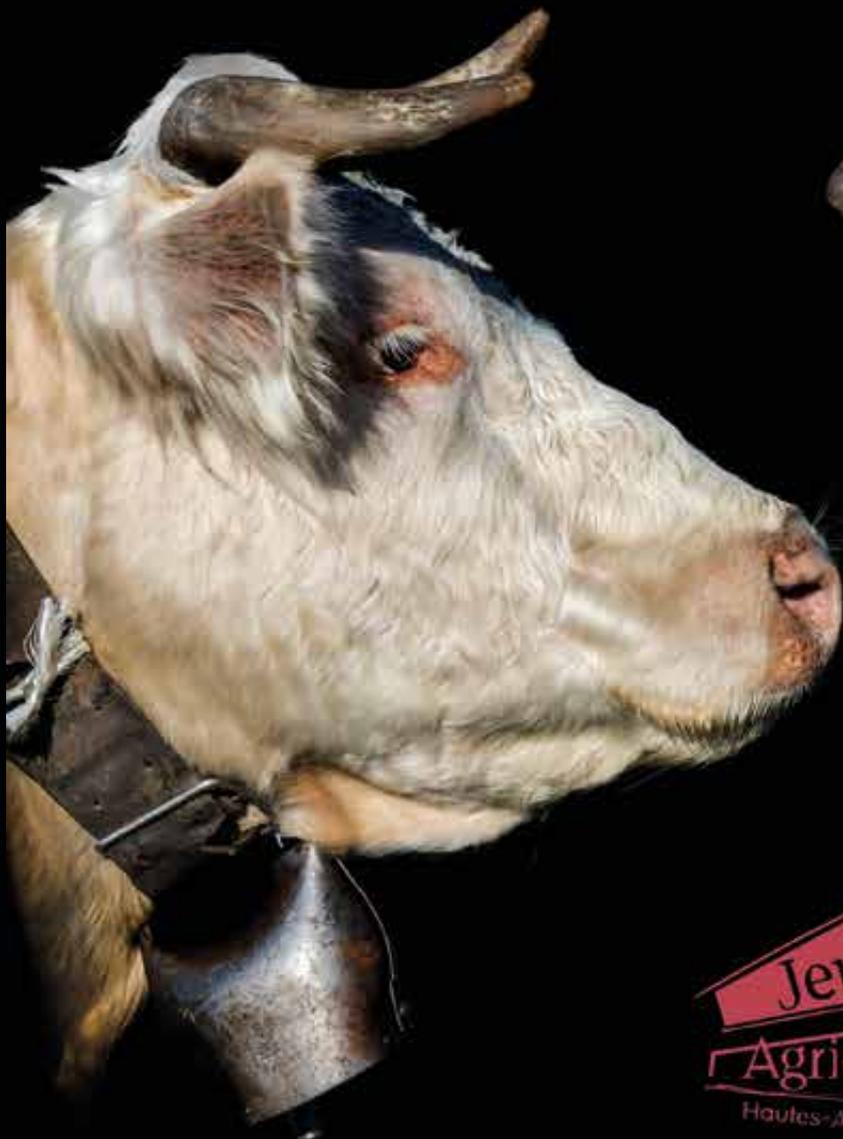
www.gap-tallard-durance.fr



SALON DE L'ELEVAGE



DU 28 AU 30 AVRIL
À GAP
(PARC DE LA PÉPINIÈRE)



Jeunes
Agriculteurs
Hautes-Alpes